



Nous recrutons un.e Assistant.e social.e – Cellule Santé H/F/X (niv. BH) à temps plein (CDD/CDI) Réf. 2025/109

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc.

Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

LE SERVICE

La Cellule Santé, intégrée au Service Accompagnement, facilite l'accès gratuit à l'Aide Médicale Urgente (AMU) pour les personnes en séjour irrégulier, les oriente vers des associations spécialisées et traite les situations urgentes transmises par les hôpitaux. Elle veille ainsi à garantir un accompagnement rapide et adapté aux besoins de santé des usagers du CPAS.

VOTRE MISSION

- Vous accueillez, écoutez et informez les usagers du CPAS
- Vous analysez et traitez les situations sociales et effectuez les démarches nécessaires
- Vous assurez la gestion administrative des dossiers
- Vous travaillez en collaboration avec les différents intervenants
- Vous respectez les règles et les procédures de travail, les délais, les normes, les règlements et les législations en vigueur
- Vous respectez les principes de déontologie et d'éthique

VOTRE PROFIL

- Vous disposez d'un diplôme de Bachelier d'Assistant Social ou d'Infirmier gradué spécialisé en santé communautaire ou d'Infirmier social
- Vous faites preuve d'éthique et êtes capable de coopérer avec divers profils
- Vous êtes orienté résultats/solutions
- Vous êtes proactif, autonome et organisé
- Vous disposez d'une bonne intelligence émotionnelle
- La connaissance de la législation relative aux CPAS est un atout
- Vous parlez français et/ou néerlandais (brevet TravaillerPour (Selor) ou disposé à l'obtenir)

OFFRE ET AVANTAGES

- Contrat à indéterminée, ou à durée déterminée prolongeable en CDI, à temps plein
- Possibilité de formation continue (interne et externe)
- Prise en charge des frais de déplacement
- Régime congé attrayant
- Chèques-repas
- Horaire flexible
- Assurance hospitalisation collective
- Service social collectif (indemnités, primes lors d'événements)
- Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- Possibilité de télétravail (après 6 mois, maximum 2 jours/semaine) + indemnité
- Echelle barémique BH (min. 34.290€ brut/an sans expérience/38.147€ brut/an 5 ans d'expérience)

Vous êtes désireux de vous investir pleinement dans des actions innovantes et d'apporter une valeur ajoutée à nos projets sociaux ?



Envoyez votre CV et votre lettre de motivation par mail à recrutement@cpas-anderlecht.brussels avant le 11 décembre 2025, en mentionnant la référence **2025/109**.

Pour plus de détails concernant la fonction et les compétences requises, le descriptif de poste est disponible sur simple demande, par mail.